



Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard

Avis aux navigateurs

Édition n° 03/2026
27 mars 2026



Sécurité d'abord, Service constant

Édition mensuelle de l'Est

Canada 

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Est
Édition n° 03/2026

Also available in English:
Notices to Mariners – Monthly Eastern Edition
Edition No. 03/2026

Publié sous l'autorité de :

Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer
avec DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représenté par la Garde côtière canadienne, 2026.

No. de cat. Fs152-8F-PDF (fichier PDF, français)
ISSN 2817-0083

No. de cat. Fs152-8E-PDF (fichier PDF, anglais)
ISSN 2817-0075

Une version Web est disponible ici :

[Avis aux navigateurs – Publications mensuelles](#) (français)
[Notices to Mariners – Monthly Editions](#) (anglais)

Notes explicatives – Avis aux navigateurs (NOTMAR)

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante :

- 1 mille marin = 1 852 mètres (6 076,1 pieds)
- 1 mille terrestre = 1 609,3 mètres (5 280 pieds)
- 1 mètre = 3,28 pieds

Les Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires – Partie 1A des Avis aux navigateurs

Ces avis sont identifiés par un (T) ou un (P), respectivement. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service hydrographique du Canada pour ce qui est des avis temporaires (T) et préliminaires (P). Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez vous référer à la publication courante des [Avis aux navigateurs - Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires](#).

Formulaire de suggestions et corrections

Ce formulaire est destiné spécifiquement aux suggestions et aux corrections des publications des Avis aux navigateurs. Il est disponible [en ligne](#) et aussi en [format PDF remplissable](#) inclus dans le fichier ZIP de la publication mensuelle.

Pour faire parvenir des commentaires et suggestions sur de possibles améliorations à apporter aux diverses publications et services : DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca.

Pour signaler des différences entre une carte marine et la réalité et/ou des corrections aux livrets des *Instructions nautiques du Canada* : Remplissez le formulaire « [Programme de rapports maritimes](#) » et/ou envoyer un courriel à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca.

Pour signaler des urgences ou des dangers pour la navigation : [Contactez le centre de SCTM le plus près de chez vous](#)

- Canal VHF 16 (156,8 MHz)
- Fréquence MF/HF 2182 kHz/4125 kHz (là où disponible)
- *16 sur un téléphone cellulaire (là où disponible)

Le site Web de NOTMAR – Éditions mensuelles, corrections aux cartes et annexes graphiques

Le site Web de NOTMAR permet aux utilisateurs d'accéder aux [publications des éditions mensuelles](#), aux [corrections des cartes](#) et aux [annexes graphiques](#).

Les utilisateurs peuvent s'abonner gratuitement au [service d'avis par courriel](#) pour recevoir des notifications concernant leurs cartes sélectionnées, les annexes graphiques reliées à ces cartes et lorsqu'une nouvelle édition mensuelle des *Avis aux navigateurs* est publiée.

De plus, la publication mensuelle et les fichiers connexes à télécharger, tels que les annexes graphiques de cartes, peuvent être obtenus en téléchargeant un seul fichier ZIP.

Notes explicatives – Service hydrographique du Canada (SHC)

Corrections aux cartes – Partie 2 des Avis aux navigateurs

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte 1 - Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :

No. de la carte	Titre de la carte	Date de la dernière nouvelle édition de la carte	Système de référence géodésique	Dernière correction
1312	Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 10-MAI-2019 - NAD 1983			
Date de la correction hebdomadaire de la carte	05-AOÛT-2022			LNMD. 24-SEPT-2021
Modification de la carte	Modifier			46°03'32.4"N 073°03'21.6"W
	(Voir la carte 1 P16)			(Q2022035) LF(2177) MPO(6410690-01)
	No. de référence Carte 1	No. de référence de la GCC	No. du Livre des feux	No. de référence du SHC

La dernière correction est identifiée par **LNMD** ou **Last** (dernier) **Notice** (Avis) to (aux) **Mariners** (navigateurs) / **Date**.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la « Partie 2 – Corrections aux cartes ». Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur focale d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans la publication des [Livres des feux, des bouées et des signaux de brume](#).

Note : En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Notes explicatives – Services de communications et de trafic maritimes (SCTM)

Avertissements de navigation / Avis à la navigation

La Garde côtière canadienne (GCC) procède à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la GCC sous la forme d'avertissements de navigation, anciennement nommé avis à la navigation¹ qui sont, à leur tour, suivis d'un Avis aux navigateurs pour la correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les avertissements de navigation (AVNAV) qui sont diffusés par la GCC jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les AVNAV en vigueur sont disponibles sur la page régionale pertinente du site Web des [avertissements de la navigation de la GCC](#).

La GCC et le SHC analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos bureaux régionaux d'émission d'AVNAV.

Région de l'Atlantique (nord) *Centre des SCTM de Port aux Basques AVNAV séries « N » Garde côtière canadienne 49, rue Stadium Case postale 99 Port aux Basques NL A0M 1C0 Téléphone : 709-695-2168 ou 1-800-563-9089 Télécopieur : 709-695-7784 Courriel : AVNAV.SCTMPortAuxBasques@innav.gc.ca	Région du Centre *Centre des SCTM de Prescott AVNAV séries « C » Garde côtière canadienne 401, rue King Ouest Case postale 1000 Prescott ON K0E 1T0 Téléphone : 613-925-0666 Télécopieur : 613-925-4519 Courriel : AVNAV.SCTMPrescott@innav.gc.ca
Région de l'Atlantique (sud) *Centre des SCTM de Sydney AVNAV séries « M » Garde côtière canadienne 1190, chemin Westmount Sydney NS B1R 2J6 Téléphone : 902-564-7751 ou 1-800-686-8676 Télécopieur : 902-564-7662 Courriel : AVNAV.SCTMSydney@innav.gc.ca	Région de l'Arctique *Centre des SCTM d'Iqaluit <i>En opération de la mi-mai approximativement à la fin de décembre.</i> AVNAV séries « A » Garde côtière canadienne Case postale 189 Iqaluit NU X0A 0H0 Téléphone : 867-979-5269 Télécopieur : 867-979-4264 Courriel : AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca

*Service disponible en français et en anglais.

¹ L'expression « Avis à la navigation » fut changée à « Avertissement de navigation » en janvier 2019.

Table des matières

Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité		1
*505/23	Service hydrographique du Canada – Calculs de la déclinaison magnétique.....	1
*1207/23	Service hydrographique du Canada – Processus de révision de noms géographiques inappropriés	1
*1001/25	Projet pilote – Lignes directrices concernant la circulation des porte-conteneurs jusqu'à 310 m de longueur x 40 m de largeur – Tronçon Québec-Montréal.....	1
*301/26	Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation.....	4
*302/26	Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)	6
*303/26	Publication de la Garde côtière canadienne - Modifications à l' <i>Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2026</i> - Partie A5, Avis 10 : Organisation du trafic maritime	6
Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires		8
Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs		8
*305/26	Burin Peninsula to / à Saint-Pierre – Informations sur les voies navigables ajoutés aux Instructions nautiques du Canada.....	8
*306/26	Larkin Point to / à Cape Anguille– Construction de quai complété.....	8
*307/26	Mouillages et Installations Portuaires/Anchorages and Harbour Installations - Haute Côte-Nord – Construction de quai complété	9
*308/26	Baie des Chaleurs / Chaleur Bay – Sites d'aquacultures cartographiés	9
*309/26	Lac des Deux Montagnes – Bouée non lumineuse manquante remplacée	9
*310/26	Hamilton Harbour – Renseignements sur les voies navigable	9
Partie 2 : Corrections aux cartes		10
Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime		21
*312/26	Aides radio à la navigation maritime 2026 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique)	21
Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada		22
Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume		23

Index numérique des cartes canadiennes en cause

Cet index numérique liste toutes les cartes marines mentionnées dans cette édition mensuelle des Avis aux navigateurs. Seules les cartes figurant dans la partie 2 de cette publication nécessitent une correction de carte. L'apparition des cartes dans toutes les autres parties, en particulier celles relatives à la correction d'autres publications nautiques, est incluse ici à titre de référence.

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
1226	9	4847	15		
1234	10	4856	15		
1320	10	4857	15		
1429	10	4885	15, 16		
1438	10	4913	16		
1510	9	4921	16		
1552	10	5134	16, 17		
1554	8	5138	17		
2067	9	6415	17		
4011	10	6419	17		
4012	10, 11	6421	17, 18		
4013	11	6423	18, 19		
4015	11	6426	19, 20		
4022	11	6454	20		
4023	11				
4045	11				
4118	11, 12				
4141	12				
4201	12				
4202	12				
4230	12				
4233	8				
4237	13				
4243	13				
4301	13				
4302	13				
4375	13				
4396	13, 14				
4405	14				
4466	14				
4486	9				
4625	8				
4682	8				
4825	14				
4846	15				

Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité

***505/23 Service hydrographique du Canada – Calculs de la déclinaison magnétique**

(Publication récurrente de l'avis *505/23, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Est 05/2023*.)

Les navigateurs sont informés que le SHC a adopté le Modèle magnétique mondial (WMM) harmonisé, qui se trouve sur le site web du NCEI/NOAA. Les anciennes informations concernant la déclinaison de la rose de compas sur les produits de navigation du SHC peuvent être mises à jour en utilisant ce site web : <https://www.ngdc.noaa.gov/geomag/calculators/magcalc.shtml#declination>. Bien que les différences dans les déclinaisons des modèles soient faibles chaque année, elles peuvent gagner en importance sur une longue période.

***1207/23 Service hydrographique du Canada – Processus de révision de noms géographiques inappropriés**

(Publication récurrente de l'avis *1207/23, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Est 12/2023*.)

Les dossiers du Service hydrographique du Canada pourraient contenir des noms géographiques susceptibles d'être considérés comme inappropriés, offensants et péjoratifs. Les autorités de dénomination géographique s'affairent à corriger plusieurs toponymes offensants, le processus de révision est en cours. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les noms géographiques inappropriés, veuillez consulter [l'annonce suivante](#).

***1001/25 Projet pilote – Lignes directrices concernant la circulation des porte-conteneurs jusqu'à 310 m de longueur x 40 m de largeur – Tronçon Québec-Montréal**

(Publication récurrente de l'avis *1001/25, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Est 10/2025*.)

AVIS

Cet avis établit les conditions permettant aux porte-conteneurs, d'une longueur maximale de 310 mètres et d'une largeur allant jusqu'à 40 mètres, de transiter de manière sécuritaire dans la voie navigable du Saint-Laurent, entre Québec et Montréal.

Date d'entrée en vigueur : 30 septembre 2025

Durée: Le présent projet pilote demeure en vigueur jusqu'à avis contraire ou jusqu'à l'établissement de directives permanentes.

Portée du projet pilote

Ce projet pilote s'applique aux porte-conteneurs dont les dimensions sont :

Longueur hors-tout : comprise entre 300,01 mètres et n'excédant pas 310,0 mètres

et

Largeur moulée : égale ou supérieure à 32,5 mètres, sans excéder 40,0 mètres

Application de l'Avis aux navigateurs 27A

L'Avis aux navigateurs 27A demeure applicable dans son intégralité, à l'exception des sections suivantes qui sont modifiées ou remplacées par les directives précisées dans le cadre du présent projet pilote:

Section 2 : Rencontres dans les zones à risques (R)

Section 3 : Dépassements dans les zones à risques (D)

Section 6 : Évaluation de la manoeuvrabilité

NOTE: Tout changement concernant l'état du navire (par ex. à la coque, aux équipements de navigation, à la propulsion, etc.) doit être signalé immédiatement au Centre des Services de communications et du trafic maritimes des Escoumins (VTS Escoumins) avant l'entrée dans la zone de pilotage.

En cas de défektivité, celle-ci sera analysée et évaluée par la Garde côtière canadienne, l'Administration de pilotage et Transports Canada, afin de déterminer les mesures correctives appropriées.

Une réautorisation sera requise pour permettre au porte-conteneurs de poursuivre sa route dans la zone de pilotage en tant que navire participant à ce projet pilote.

Directives spécifiques – Porte-conteneurs jusqu'à 310 m x 40 m

1. Rencontres et Dépassements

Toutes les rencontres et les dépassements sont permis conformément à l'Avis 27A pour tous les navires, à l'exception de ceux de fort gabarit ou de forte longueur.

Pour ces derniers, les zones autorisées à des fins de rencontre et de dépassement avec les navires jusqu'à 310 m x 40 m seront déterminées par le comité d'experts et communiquées aux SCTM dans les 48 heures précédant le transit, en fonction du trafic planifié des autres navires de fort gabarit ou de forte longueur.

2. Conditions et mesures de sécurité additionnelles

2.1 Le transit se fera majoritairement de jour entre Québec et Montréal, en fonction des conditions météorologiques, du trafic et des autres facteurs de risque à la navigation.

2.1.1 Le passage en période de noirceur est autorisé pour les porte-conteneurs montant jusqu'aux Grondines, en condition de marée favorable.

2.1.2 La classification bonne manoeuvrabilité (BM) prévue aux sections 6 et 7 de l'Avis 27A, ne peut être attribuée aux navires visés pendant la durée du projet-pilote.

2.2 La vitesse moteur minimum est requise à l'approche des ponts de Québec et du pont Laviolette lorsque les conditions environnementales le permettent.

2.3 La vitesse fond maximale, entre l'Île aux-Vaches et Contrecoeur, est de 9 noeuds en montant et de 11 noeuds en descendant

2.4 Lors du changement de pilotes à Trois-Rivières, le transfert de la conduite du navire entre pilotes s'effectue une fois que le navire a franchi le pont, tant en montant qu'en descendant; si les conditions météorologiques le permettent.

2.5 Au minimum 30 minutes avant le passage sous les ponts de Québec et le pont Laviolette, des membres d'équipage qualifiés doivent être en poste :

- À la salle de l'appareil à gouverner, prêt à activer les systèmes de gouverne d'urgence
- Sur le gaillard avant, prêt à mouiller les ancres
- Chaque poste doit être équipé de moyens de communication indépendants permettant une liaison directe avec la passerelle.

2.6 Un remorqueur opérationnel, doté d'une force de traction minimale de 40 tonnes, devra être assigné et disponible lors du passage du navire sous le pont Laviolette.

Ce remorqueur doit :

- Se trouver dans un rayon d'action de 15 milles nautiques du pont Laviolette ;
- Pouvoir être mobilisé avec un préavis d'une heure.

Cadre de gestion des passages

1. Procédures de coordination et suivi

Tout armateur ou agent prévoyant le transit d'un navire dans le cadre du projet pilote doit informer l'Administration de pilotage des Laurentides (APL) à l'adresse transit@apl.gc.ca, dans les plus brefs délais, et au minimum 10 jours à l'avance.

2. Comité d'experts

Le comité d'experts chargé du suivi de ce projet pilote est composé des représentants suivants :

- Administration de pilotage des Laurentides (APL)
- Administration Portuaire de Montréal (APM)
- Corporation des pilotes du Saint-Laurent central (CPSLC)
- Garde côtière canadienne (GCC)
- Transports Canada (TC)

Rôles et responsabilités du comité :

- **Évaluation préalable au transit** : Tenir une réunion avant chaque transit d'un navire visé par le projet pilote afin d'analyser les conditions environnementales, opérationnelles et de sécurité.
- **Planification du transit** : Coordonner l'arrivée du navire et s'assurer de la mise en place des mesures nécessaires
- **Suivi du transit** : Effectuer le suivi et l'étude du transit
- **Prise de décision** : Autoriser ou reporter le passage selon les conditions observées et les risques évalués

3. Flexibilité opérationnelle

Le comité d'experts peut :

- Alléger, renforcer ou modifier les mesures de sécurité additionnelles établies selon les conditions météorologiques, de marée et autres facteurs de risque pertinents.
- Embarquer des représentants à bord à des fins d'étude et de vérification dans le cadre du projet pilote.

Clause de sécurité et de responsabilité

En appliquant les présentes lignes directrices, il est entendu que le pilote et l'équipe à la passerelle doivent tenir compte de tous les dangers de la navigation, des risques d'abordage ainsi que de toutes les circonstances particulières, ainsi que des limites d'utilisation des navires en cause qui pourraient les obliger à s'écarter des présentes mesures pour éviter un danger immédiat.

Dans un tel cas de dérogation, ou de tout autre incident ou situation, le pilote devra aviser l'officier des SCTM le plus près.

Le pilote qui assure la conduite d'un navire est responsable envers le capitaine de la sécurité de la navigation du navire. ([Section 38.01 \(3\) de la Loi sur le pilotage](#))

Évolution du projet pilote

Dans le cadre de ce projet pilote, les mesures de sécurité feront l'objet d'un suivi continu et pourront être ajustées progressivement par le comité d'experts en fonction des éléments suivants:

- L'expérience opérationnelle acquise lors du transit et de l'évaluation de ces navires dans des conditions variées
- Les résultats des études techniques complémentaires
- L'évaluation de l'impact potentiel sur la fluidité du trafic
- Les recommandations formulées par le comité d'experts

Tout ajustement devra être soumis pour révision au Comité permanent sur la sécurité de la navigation (CPSN) et sera communiqué, au besoin, par avis additionnels.

Rapports et collecte des données

Après chaque voyage, les pilotes soumettront au comité d'experts, un rapport détaillé sur la manoeuvrabilité du navire ainsi que sur les rencontres survenues lors du passage. Les SCTM soumettront également un rapport relatif au transit.

L'Administration de pilotage des Laurentides assurera la tenue d'une base de données consolidant l'ensemble de ces rapports de transit et de manoeuvrabilité dans le cadre du projet pilote.

Organisme de référence

Administration de pilotage des Laurentides

Téléphone : 514 657-2041 option 2

Courriel : transit@apl.gc.ca

*301/26 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	Publié
Cartes nouvelles		
CA53PQ5A (Edn 1.000)	CA53PQ5A	2026-03-06
CA53PQ6A (Edn 1.000)	CA53PQ6A	2026-03-06
CA53QQ4A (Edn 1.000)	CA53QQ4A	2026-03-06
CA53QQ5A (Edn 1.000)	CA53QQ5A	2026-03-06
CA53QQ6A (Edn 1.000)	CA53QQ6A	2026-03-06
CA55CSCA (Edn 1.000)	CA55CSCA	2026-03-06
CA55CSDA (Edn 1.000)	CA55CSDA	2026-03-06
CA55CSEA (Edn 1.000)	CA55CSEA	2026-03-06
CA55DSDA (Edn 1.000)	CA55DSDA	2026-03-06
CA55DSEA (Edn 1.000)	CA55DSEA	2026-03-06
Nouvelles éditions		
101CA00P540N1287W (Edn 2.000)	101CA00P540N1287W	2026-03-06
CA22EP1A (Edn 3.000)	CA22EP1A	2026-03-20
CA22EQ8A (Edn 3.000)	CA22EQ8A	2026-03-20
CA22ERFA (Edn 3.000)	CA22ERFA	2026-03-20
CA22ETVA (Edn 3.000)	CA22ETVA	2026-03-20

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	Publié
CA23MP1B (Edn 3.000)	CA23MP1B	2026-03-20
CA23MQ8B (Edn 3.000)	CA23MQ8B	2026-03-20
CA23MRFA (Edn 3.000)	CA23MRFA	2026-03-20
CA23MSNA (Edn 3.000)	CA23MSNA	2026-03-20
CA23MTVA (Edn 3.000)	CA23MTVA	2026-03-13
CA23MV3A (Edn 3.000)	CA23MV3A	2026-03-13
CA23MWAA (Edn 3.000)	CA23MWAA	2026-03-13
CA24UP1A (Edn 2.000)	Overview4800N06800W	2026-03-20
CA24UQ8B (Edn 3.000)	CA24UQ8B	2026-03-13
CA24URFB (Edn 4.000)	CA24URFB	2026-03-13
CA24USNA (Edn 4.000)	CA24USNA	2026-03-13
CA24UTVA (Edn 3.000)	CA24UTVA	2026-03-13
CA448Q8A (Edn 2.000)	CA448Q8A	2026-02-27
CA549RCA (Edn 2.000)	CA549RCA	2026-02-27
CA54AR9A (Edn 3.000)	CA54AR9A	2026-03-20
CA564SSA (Edn 2.000)	CA564SSA	2026-02-27
CA566SQA (Edn 2.000)	CA566SQA	2026-02-27
CA566SRA (Edn 2.000)	CA566SRA	2026-02-27
CA567SJA (Edn 3.000)	CA567SJA	2026-02-27
CA567SKA (Edn 3.000)	CA567SKA	2026-02-27
CA567SLA (Edn 3.000)	CA567SLA	2026-02-27
CA569SNA (Edn 2.000)	CA569SNA	2026-02-27
CA569SPA (Edn 2.000)	CA569SPA	2026-02-27
CA56CSPA (Edn 2.000)	CA56CSPA	2026-02-27
CA56GS9A (Edn 2.000)	CA56GS9A	2026-03-13
CA571563 (Edn 3.000)	CA571563	2026-03-20
Cartes retirées en permanence		
CA370766	Saanich to Point Roberts	2026-03-27
CA571243	CA571243	2026-03-06
CA571244	CA571244	2026-03-06
CA571245	CA571245	2026-03-06
CA571246	CA571246	2026-03-06
CA571247	CA571247	2026-03-06
CA571248	CA571248	2026-03-06

***302/26 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)**

Cartes	Titre	Échelle	Date d'édition	Publié
Cartes retirées en permanence				
RM-4001	Gulf of Maine to Strait of Belle Isle / au Détroit de Belle Isle			
RM-4003	Cape Breton to / à Cape Cod			
RM-4328	Lunenburg Bay			
RM-4491	Malpeque Bay			
RM-4522	Tilt Cove and / et La Scie Harbour			
RM-4541	Sops Arm			

***303/26 Publication de la Garde côtière canadienne - Modifications à l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2026 - Partie A5, Avis 10 : Organisation du trafic maritime**

Page 1 :

AJOUTER COMME SUIT :

2 MESURES CANADIENNES D'ORGANISATION DU TRAFIC

2.1 Systèmes canadiens obligatoires d'organisation du trafic également adopté par l'OMI

- **Aux abords de la baie Chedabucto**
Cartes de référence : 4013, 4233, 4301, 4321, 4335 et 4374 (Canada)
- **Dans la baie de Fundy et ses abords**
Carte de référence : 4010, 4011, 4012, 4116 (Canada)
- **Dans le détroit Juan de Fuca et ses abords**
Cartes de référence : 3440, 3461, 3462, 3601, 3602 et 3606 (Canada)
- **Dans le détroit de Haro, Boundary Pass**
Cartes de référence : 3461, 3462, 3440, 3441 et 3601 (Canada)

Informations supplémentaires applicables dans le détroit de Haro et le passage frontalier

A) Turn Point – Secteur d'exploitation particulier (SEP)

Le SEP de Turn Point a été créé pour renforcer l'ordre dans lequel s'effectue la circulation des biens et services, le caractère prévisible, l'efficacité et la sécurité dans ce domaine, et pour réduire davantage les risques d'accidents pour les navires qui traversent les eaux frontalières de Haro Strait et le passage frontalier situé à proximité de Turn Point à Stuart Island, dans l'État de Washington.

Le SEP de Turn Point est formé des eaux canadiennes et américaines comprises dans le quadrilatère délimité par les coordonnées suivantes :

- 48°41.324N 123°14.245W (le feu de Turn Point, LL 255 / É.-U. 19790);
- 48°42.400N 123°13.967W;
- 48°41.087N 123°17.631W (le feu de Reef Arachne, LL 254.3);
- 48°39.732N 123°16.438W (feu de Tom Point, LL 225).

B) Navires visés

Les présentes procédures s'appliquent à tous les navires canadiens et américains des Services de trafic maritime se trouvant dans la zone opérationnelle de Turn Point ou qui s'en approchent à partir du passage frontalier, au sud de Haro Strait; et à partir de Haro Strait et faisant route vers le nord en direction du passage frontalier ou le chenal Swanson. Toutefois, elles ne s'appliquent pas aux navires faisant route vers le sud à partir du chenal Swanson.

C) Procédures applicables au mouvement des navires

a) Tout participant des Services de trafic maritime qui remorque à l'arrière doit utiliser une haussière aussi courte que le permette la sécurité et avoir une bonne connaissance du métier.

b) Tout participant des Services de trafic maritime de 100 mètres de long ou plus (longueur du navire) fera de son mieux, conformément aux usages en matière de sécurité et applicables dans l'industrie pour;

1. Le capitaine ne doit pas entrer dans le SEP de Turn Point lorsqu'un autre navire participant de 100 mètres ou plus est déjà engagé dans le secteur d'exploitation particulier (SEP), à moins que;
 - i. Le capitaine qui suit un autre navire doit demeurer à une distance minimale de 0,5 milles marins (5 câbles) du navire qui le précède;
 - ii. Avant de rattraper un autre navire dans le SEP de Turn Point et avec l'assentiment du centre des SCTM de Victoria, le capitaine doit s'assurer de l'absence de toute circulation contraire et respecter un point d'approche minimale de 0,5 milles marins (5 câbles);
 - iii. Si le capitaine du navire sort du Boundary Pass et rencontre un navire entrant du détroit Haro qui se trouve déjà dans le SEP, le capitaine ne doit entrer que lorsque le navire sortant a dépassé le cap vecteur du navire entrant qui a déjà amorcé son virage et respecter un point d'approche minimale de 0,5 milles marins (5 câbles);
 - iv. Si le capitaine du navire entre à partir de Haro Strait et rencontre un navire sortant du Boundary Pass qui se trouve déjà en SEP, le capitaine ne doit entrer que lorsque le navire sortant a franchi une ligne de relèvement entre Turn Point et Arachne Reef et respecter un point d'approche minimale de 0,5 milles marins (5 câbles);
2. Le capitaine doit demeurer à une distance minimale de 0,3 milles marins (3 câbles) de Turn Point.

On s'attend à ce que tous les participants des Services de trafic maritime qui s'approchent du SEP de Turn Point fassent des arrangements sécuritaires de croisement nord-sud à Monarch Head ou à Blunden Islet; et au feu Lime Kiln (LL 222 / É.-U. 19695) ou au feu Kellett Bluff (LL 229 / É.-U. 19720) en direction nord. Ces arrangements doivent être faits au plus tard avant d'atteindre le point d'appel 6 à Gowlland Point (LL 253 / É.-U. 19800) en allant vers le sud et environ par le travers du feu de Danger Shoal et de la bouée Horn (É.-U. 19775) en allant vers le nord.

- **Dans le détroit de Georgia**

Cartes de référence : 3462, 3463, 3492 et 3601 (Canada)

Les navigateurs peuvent obtenir les informations les plus récentes sur les cartes marines à l'adresse suivante [Cartes marines et services](#).

Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires

Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs

Nous vous rappelons que la période de commentaires est toujours ouverte pour les avis préliminaires actifs suivants :

n° d'avis	n° de la carte de référence	Aides concernées (No. LF)	L'intention de l'avis
Côte de l'Atlantique			
214(P)/26	4233	662.5	Aide à la navigation fixe à être supprimée
Eaux intérieures			
112(P)/26	N/A	763, 7006	Bouées à être enlevées
216(P)/26	1554	LISTE	Avis de changements proposés

Veuillez vous référer à la publication des [Avis aux navigateurs - Sommaire mensuel des avis \(T\) et \(P\)](#) pour plus de détails.

Côte de Terre-Neuve-et-Labrador

Avis temporaires

***305/26 Burin Peninsula to / à Saint-Pierre – Informations sur les voies navigables ajoutés aux Instructions nautiques du Canada**

Référence : Avis 719(T)/24 est annulé (Carte 4625).

Des informations en lien avec les sites dangereux des épaves de l'USS Truxtun, près de Lawn Point, et de l'USS Pollux, près de Chambers Cove, ont été ajoutés au livret [ATL 103](#) des Instructions nautiques du Canada.

***306/26 Larkin Point to / à Cape Anguille– Construction de quai complété**

Référence : Avis 306(T)/24 est annulé (Carte 4682).

Opérations de démolition du quai et reconstruction du brise-lames sont maintenant complétés.

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Côte de l'Atlantique

Avis temporaires

***307/26 Mouillages et Installations Portuaires/Anchorages and Harbour Installations - Haute Côte-Nord – Construction de quai complété**

Référence : Avis 310(T)/24 est annulé (Carte 1226).

Les travaux de réparation des quais 1, 2 et 3 du port de Port-Cartier sont maintenant complétés.

***308/26 Baie des Chaleurs / Chaleur Bay – Sites d'aquacultures cartographiés**

Référence : Avis 317(T)/23 est annulé (Carte 4486).

Les sites d'aquacultures ont été cartographiés sur la carte 4486.

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Eaux intérieures

Avis temporaires

***309/26 Lac des Deux Montagnes – Bouée non lumineuse manquante remplacée**

Référence : Avis 907(T)/21 est annulé (Carte 1510).

La bouée non lumineuse manquante a été remplacée.

***310/26 Hamilton Harbour – Renseignements sur les voies navigable**

Référence : Avis 917(T)/23 est annulé (Carte 2067).

Les procédures de préavis ne sont plus requise pour entrer et sortir du port d'Hamilton.

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Côte de l'Arctique

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Partie 2 : Corrections aux cartes

1234 - Cap de la Tête au Chien au/to Cap aux Oies - Nouvelle édition - 04-NOV-2011 - NAD 1983

27-MARS-2026

LNMD. 19-SEPT-2025

Modifier FI(2) 5s63m17M pour lire FI 6s63m15M vis-à-vis le feu
(Voir la Carte 1, P16)

47°54'41.5"N 069°48'23.7"W

(Q2026005) LF(1834) MPO(6411374-01)

1320 - Île du Bic au/to Cap de la Tête au Chien - Carte nouvelle - 26-AOÛT-2011 - NAD 1983

27-MARS-2026

LNMD. 24-OCT-2025

Modifier FI(2) 5s63m17M pour lire FI 6s63m15M vis-à-vis le feu
(Voir la Carte 1, P16)

47°54'41.5"N 069°48'23.7"W

(Q2026005) LF(1834) MPO(6411374-01)

1429 - Canal de la Rive Sud - Carte nouvelle - 09-AVR-2010 - NAD 1983

20-MARS-2026

LNMD. 12-SEPT-2025

Coller l'annexe graphique

45°28'03.7"N 073°30'51.5"W

Télécharger l'annexe graphique - https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/1429_6411360_1_202602171653.pdf

MPO(6411360-01)

1438 - Grindstone Island to/à Carleton Island - Nouvelle édition - 31-AOÛT-2012 - WGS84

06-MARS-2026

LNMD. 09-JANV-2026

Porter une obstruction de profondeur inconnue Rep (2026)
(Voir la Carte 1, K40)

44°11'36.0"N 076°15'12.0"W

MPO(6605665-01)

1552 - Lac Coulonge à/to Île Marcotte including/y compris Le chenal de la Culbute - Sheet/Feuille 3 - Nouvelle édition - 23-FÉVR-2007 - NAD 1983

13-MARS-2026

LNMD. 14-JUIL-2023

Porter une bouée espar de bâbord verte, marquée C43/1
(Voir la Carte 1, Qc)

45°54'36.2"N 076°57'55.1"W

(B2026001) MPO(6605668-01)

Porter une bouée espar de tribord rouge, marquée C42/2
(Voir la Carte 1, Qb)

45°54'45.1"N 076°57'46.7"W

(B2026002) MPO(6605669-01)

4011 - Approaches to / Approches à Bay of Fundy / Baie de Fundy - Nouvelle édition - 03-JANV-2003 - NAD 1983

20-MARS-2026

LNMD. 19-DÉC-2025

Rayer le signal de brume 'Fog Sig' vis-à-vis le feu
(Voir la Carte 1, R1, R20)

44°05'05.3"N 066°12'28.8"W

(F2025023) LF(241) MPO(6312150-01)

Modifier FI 5s32m13M pour lire FI 5s32m15M vis-à-vis le feu
(Voir la Carte 1, P16)

44°05'05.3"N 066°12'28.8"W

(F2025023) LF(241) MPO(6312150-02)

4012 - Yarmouth to / à Halifax - Nouvelle édition - 14-FÉVR-2003 - NAD 1983

20-MARS-2026

LNMD. 13-FÉVR-2026

Rayer le signal de brume 'Fog Sig' vis-à-vis le feu
(Voir la Carte 1, R1, R20)

44°05'05.4"N 066°12'27.1"W

(F2025023) LF(241) MPO(6312150-01)

Modifier FI 5s32m13M pour lire FI 5s32m15M vis-à-vis le feu 44°05'05.4"N 066°12'27.1"W
(Voir la Carte 1, P16) (F2025023) LF(241) MPO(6312150-02)

4013 - Halifax to / à Sydney - Nouvelle édition - 06-SEPT-2002 - NAD 1983

20-MARS-2026 LNM/D. 09-JANV-2026

Modifier FI 3s64ft13M pour lire FI 10s64ft13M vis-à-vis le feu 46°02'05.3"N 059°40'48.6"W
(Voir la Carte 1, P1) (G2025143) LF(767) MPO(6312136-01)

27-MARS-2026 LNM/D. 20-MARS-2026

Rayer la bouée espar de tribord lumineuse rouge Q R, marquée C2 46°02'40.3"N 063°06'47.6"W
(Voir la Carte 1, Qb) (G2025136) LF(984) MPO(6312113-01)

Porter une bouée charpente de tribord lumineuse rouge Q R, marquée C2 46°02'40.3"N 063°06'47.6"W
(Voir la Carte 1, Qb) (G2025136) LF(984) MPO(6312113-02)

4015 - Sydney to / à Saint-Pierre - Nouvelle édition - 28-MARS-2003 - NAD 1983

20-MARS-2026 LNM/D. 06-FÉVR-2026

Modifier FI 3s64ft13M pour lire FI 10s64ft13M vis-à-vis le feu 46°02'01.9"N 059°40'43.3"W
(Voir la Carte 1, P1) (G2025143) LF(767) MPO(6312136-01)

4022 - Cabot Strait and approaches / Détroit de Cabot et les approches - Nouvelle édition - 17-JANV-2003 - NAD 1983

20-MARS-2026 LNM/D. 06-FÉVR-2026

Modifier FI 3s64ft13M pour lire FI 10s64ft13M vis-à-vis le feu 46°02'04.7"N 059°40'47.1"W
(Voir la Carte 1, P1) (G2025143) LF(767) MPO(6312136-01)

4023 - Northumberland Strait / Détroit de Northumberland - Nouvelle édition - 27-DÉC-2002 - WGS84

27-MARS-2026 LNM/D. 19-DÉC-2025

Rayer la bouée espar de tribord lumineuse rouge Q R, marquée C2 46°02'40.3"N 063°06'47.6"W
(Voir la Carte 1, Qb) (G2025136) LF(984) MPO(6312113-01)

Porter une bouée charpente de tribord lumineuse rouge Q R, marquée C2 46°02'40.3"N 063°06'47.6"W
(Voir la Carte 1, Qb) (G2025136) LF(984) MPO(6312113-02)

4045 - Sable Island Bank / Banc de l'Île de Sable to / au St. Pierre Bank / Banc de Saint-Pierre - Nouvelle édition - 10-OCT-2003 - NAD 1983

20-MARS-2026 LNM/D. 16-JANV-2026

Modifier FI 3s19m13M pour lire FI 10s19m13M vis-à-vis le feu 46°02'02.6"N 059°40'35.2"W
(Voir la Carte 1, P1) (G2025143) LF(767) MPO(6312136-01)

4118 - St. Marys Bay - Nouvelle édition - 13-NOV-1998 - NAD 1983

20-MARS-2026 LNM/D. 07-MARS-2025

Rayer le signal de brume 'Fog Sig 60s' vis-à-vis le feu 44°05'09.4"N 066°12'39.4"W
(Voir la Carte 1, R1, R20) (F2025023) LF(241) MPO(6312150-01)

Modifier FI 5s32m13M pour lire FI 5s32m15M vis-à-vis le feu
(Voir la Carte 1, P16) 44°05'09.4"N 066°12'39.4"W
(F2025023) LF(241) MPO(6312150-02)

4141 - Grand Bay to / à Evandale including / y compris Belleisle Bay - Sheet / Feuille B-C - Nouvelle édition - 30-OCT-2009 - NAD 1983
27-MARS-2026 LNM/D. 02-JANV-2026

Porter une bouée espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée J37
(Voir la Carte 1, Qc) 45°22'38.7"N 066°12'54.3"W
(F2025018) LF(122.2) MPO(6312112-01)

4201 - Halifax Harbour: Bedford Basin - Nouvelle édition - 25-AOÛT-2017 - NAD 1983
06-MARS-2026 LNM/D. 12-DÉC-2025

Modifier 2 Lts F(Priv) pour lire 2 Lts FI Y(Priv) vis-à-vis le feu
(Voir la Carte 1, P16) 44°41'04.2"N 063°39'10.1"W
MPO(6312044-01)

Porter une bouée cylindrique ODAS/SADO privée lumineuse jaune FI Y
(Voir la Carte 1, Q58) 44°40'12.8"N 063°35'26.8"W
MPO(6312167-01)

4202 - Halifax Harbour: Point Pleasant to / à Bedford Basin - Nouvelle édition - 26-FÉVR-2016 - NAD 1983
06-MARS-2026 LNM/D. 12-DÉC-2025

Porter une bouée cylindrique ODAS/SADO privée lumineuse jaune FI Y
(Voir la Carte 1, Q58) 44°40'12.8"N 063°35'26.8"W
MPO(6312167-01)

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques
ODAS/SADO avec une profondeur connue de 18 mètres
(Voir la Carte 1, L25) 44°38'09.5"N 063°33'42.2"W
MPO(6312168-01)

Porter un câble sous-marin
(Voir la Carte 1, L30.1) entre 44°38'08.4"N 063°33'47.5"W
et 44°38'09.5"N 063°33'42.2"W
MPO(6312168-02)

4202 - Ocean Terminals - Nouvelle édition - 26-FÉVR-2016 - NAD 1983
06-MARS-2026 LNM/D. 12-DÉC-2025

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques
ODAS/SADO avec une profondeur connue de 18 mètres
(Voir la Carte 1, L25) 44°38'09.5"N 063°33'42.2"W
MPO(6312168-01)

Porter un câble sous-marin
(Voir la Carte 1, L30.1) entre 44°38'08.4"N 063°33'47.5"W
et 44°38'09.5"N 063°33'42.2"W
MPO(6312168-02)

4230 - Little Hope Island to / à Cape St Marys - Carte nouvelle - 15-JUIN-1990 - NAD 1983
20-MARS-2026 LNM/D. 17-MAI-2024

Rayer le signal de brume 'Fog Sig 60s' vis-à-vis le feu
(Voir la Carte 1, R1, R20) 44°05'08.5"N 066°12'38.9"W
(F2025023) LF(241) MPO(6312150-01)

4237 - Approaches to / Approches de Halifax Harbour - Nouvelle édition - 28-MAI-2021 - WGS84

27-MARS-2026

LN/D. 15-AOÛT-2025

Porter une obstruction de profondeur inconnue, et la légende PA Rep (2021)
(Voir la Carte 1, K40, B7, I3.2)

44°31'18.0"N 063°24'53.4"W

MPO(6312169-01)

4243 - Tusket Islands to / à Cape St Marys - Nouvelle édition - 11-OCT-2002 - NAD 1983

20-MARS-2026

LN/D. 13-JUIN-2025

Rayer le signal de brume 'Fog Sig 60 s' vis-à-vis le feu
(Voir la Carte 1, R1, R20)

44°05'09.4"N 066°12'39.8"W

(F2025023) LF(241) MPO(6312150-01)

4301 - Canso Harbour to Strait of Canso - Carte nouvelle - 31-MAI-2019 - WGS84

13-MARS-2026

LN/D. 21-NOV-2025

Porter une obstruction de profondeur inconnue, et la légende PA ED Rep
(2015)
(Voir la Carte 1, K40, B7, I1, I3.2)

45°33'28.2"N 061°19'01.8"W

MPO(6312153-01)

4302 - Strait of Canso - Carte nouvelle - 28-SEPT-2012 - NAD 1983

13-MARS-2026

LN/D. 09-MAI-2025

Porter une obstruction de profondeur inconnue, et la légende PA ED Rep
(2015)
(Voir la Carte 1, K40, B7, I1, I3.2)

45°33'28.2"N 061°19'01.8"W

MPO(6312153-01)

4375 - Guyon Island to / à Flint Island - Nouvelle édition - 11-OCT-2002 - NAD 1983

20-MARS-2026

LN/D. 23-MAI-2025

Modifier FI 3s64ft13M pour lire FI 10s64ft13M vis-à-vis le feu
(Voir la Carte 1, P1)

46°02'03.1"N 059°40'34.3"W

(G2025143) LF(767) MPO(6312136-01)

4396 - Digby Ferry Terminal / terminal du traversier de Digby - Nouvelle édition - 16-JUIL-2004 - NAD 1983

27-MARS-2026

LN/D. 09-JUIL-2021

Rayer la profondeur de 3 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

44°39'34.7"N 065°45'26.0"W

MPO(6312172-01)

Porter une profondeur de 1.2 mètre
(Voir la Carte 1, I10)

44°39'34.3"N 065°45'25.6"W

MPO(6312172-02)

Remplacer la profondeur de 5.2 mètres par une profondeur de 5 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

44°39'34.7"N 065°45'23.0"W

MPO(6312172-03)

Rayer la profondeur de 4.9 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

44°39'36.1"N 065°45'23.6"W

MPO(6312172-04)

Porter une profondeur de 4.4 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

44°39'36.3"N 065°45'24.1"W

MPO(6312172-05)

Remplacer	la profondeur de 5.2 mètres par une profondeur de 6.4 mètres (Voir la Carte 1, I10)	44°39'37.2"N 065°45'24.5"W MPO(6312172-06)
Rayer	la sonde découvrente de 1.2 mètre (Voir la Carte 1, I15)	44°39'39.6"N 065°45'25.7"W MPO(6312172-07)
Porter	une sonde découvrente de 0.6 mètre (Voir la Carte 1, I15)	44°39'39.5"N 065°45'25.3"W MPO(6312172-08)
Rayer	la sonde découvrente de 1.5 mètre (Voir la Carte 1, I15)	44°39'40.4"N 065°45'26.2"W MPO(6312172-09)
Rayer	la profondeur de 0.9 mètre (Voir la Carte 1, I10)	44°39'40.7"N 065°45'25.8"W MPO(6312172-10)
Porter	une sonde découvrente de 1.1 mètre (Voir la Carte 1, I15)	44°39'40.6"N 065°45'25.9"W MPO(6312172-11)
Porter	une profondeur de 5.2 mètres (Voir la Carte 1, I10)	44°39'40.9"N 065°45'25.3"W MPO(6312172-12)

4405 - Pictou Island to / aux Tryon Shoals - Nouvelle édition - 21-FÉVR-2003 - NAD 1983

27-MARS-2026

LNM/D. 24-OCT-2025

Rayer	la bouée espar de tribord lumineuse rouge Q R, marquée C2 (Voir la Carte 1, Qb)	46°02'40.3"N 063°06'47.6"W (G2025136) LF(984) MPO(6312113-01)
Porter	une bouée charpente de tribord lumineuse rouge Q R, marquée C2 (Voir la Carte 1, Qb)	46°02'40.3"N 063°06'47.6"W (G2025136) LF(984) MPO(6312113-02)

4466 - Hillsborough Bay - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - NAD 1983

27-MARS-2026

LNM/D. 14-NOV-2025

Rayer	la bouée espar de tribord lumineuse rouge Q R, marquée C2 (Voir la Carte 1, Qb)	46°02'40.3"N 063°06'47.6"W (G2025136) LF(984) MPO(6312113-01)
Porter	une bouée charpente de tribord lumineuse rouge Q R, marquée C2 (Voir la Carte 1, Qb)	46°02'40.3"N 063°06'47.6"W (G2025136) LF(984) MPO(6312113-02)

4825 - Ship Cove - Carte nouvelle - 01-MARS-2002 - NAD 1983

13-MARS-2026

LNM/D. 16-AOÛT-2024

Porter	un feu FI Y (Voir la Carte 1, P1)	47°31'18.0"N 057°23'13.8"W (N2025029) LF(140.57) MPO(6312022-01)
--------	--------------------------------------	---

4846 - Motion Bay to / à Cape St Francis - Nouvelle édition - 15-DÉC-1995 - NAD 1983

13-MARS-2026

LNMD. 29-AOÛT-2025

Porter une bouée espar cardinale Ouest lumineuse jaune, noir et jaune
VQ(9)10s, marquée CWB
(Voir la Carte 1, Q130.3)

47°43'26.5"N 052°50'07.8"W

(N2025046) LF(493.55) MPO(6312145-01)

4847 - Conception Bay - Nouvelle édition - 03-AOÛT-2001 - NAD 1983

13-MARS-2026

LNMD. 09-MAI-2025

Porter une bouée espar cardinale Ouest lumineuse jaune, noir et jaune
VQ(9)10s, marquée CWB
(Voir la Carte 1, Q130.3)

47°43'26.5"N 052°50'07.8"W

(N2025046) LF(493.55) MPO(6312145-01)

4856 - Bonavista Bay: Western Portion / Partie ouest - Carte nouvelle - 13-OCT-2000 - NAD 1983

13-MARS-2026

LNMD. 08-MARS-2024

Porter une bouée espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée JCW2
(Voir la Carte 1, Qb)

49°01'11.6"N 053°46'05.0"W

(N2025045) LF(431.2) MPO(6312144-01)

4857 - Indian Bay to / à Wadham Islands - Carte nouvelle - 29-OCT-1999 - NAD 1983

13-MARS-2026

LNMD. 16-AOÛT-2024

Porter une bouée espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée JCW2
(Voir la Carte 1, Qb)

49°01'11.6"N 053°46'05.0"W

(N2025045) LF(431.2) MPO(6312144-01)

4885 - Port Harmon - Nouvelle édition - 08-MARS-2002 - NAD 1983

27-MARS-2026

LNMD. 26-JUIL-2024

Remplacer la profondeur de 12.2 mètres par une profondeur de 11.8 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

48°30'20.0"N 058°32'37.3"W

MPO(6312054-01)

Porter une profondeur de 8.5 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

48°30'24.9"N 058°32'28.2"W

MPO(6312054-02)

Remplacer la profondeur de 8.9 mètres par une profondeur de 7.9 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

48°30'32.3"N 058°32'18.8"W

MPO(6312054-03)

Remplacer la profondeur de 7.1 mètres par une profondeur de 6 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

48°30'33.8"N 058°32'17.9"W

MPO(6312054-04)

Modifier 10,1m (2020) to read 10,1m (2024)
(Voir la Carte 1, I22)

48°31'40.6"N 058°31'39.3"W

MPO(6312054-05)

Remplacer la profondeur de 6.5 mètres par une profondeur de 3.8 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

48°30'39.4"N 058°32'14.4"W

MPO(6312054-06)

Remplacer la profondeur de 6.4 mètres par une profondeur de 4.1 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

48°30'44.2"N 058°32'10.8"W

MPO(6312054-07)

Porter	une profondeur de 4.7 mètres (Voir la Carte 1, I10)	48°30'46.7"N 058°32'09.2"W MPO(6312054-08)
Porter	une profondeur de 3.8 mètres (Voir la Carte 1, I10)	48°30'52.8"N 058°32'11.3"W MPO(6312054-09)
Porter	une profondeur de 3 mètres (Voir la Carte 1, I10)	48°31'16.9"N 058°31'55.0"W MPO(6312054-10)
Porter	une profondeur de 3.3 mètres (Voir la Carte 1, I10)	48°31'21.7"N 058°31'51.7"W MPO(6312054-11)
Porter	une profondeur de 2.8 mètres (Voir la Carte 1, I10)	48°31'23.2"N 058°31'50.9"W MPO(6312054-12)

4913 - Caraquet Harbour, Baie de Shippegan and / et Miscou Harbour - Carte nouvelle - 07-AOÛT-1992 - NAD 1983

06-MARS-2026

LNMD. 20-JUIN-2025

Porter	une bouée charpente de tribord lumineuse rouge Q R, marquée TK36 (Voir la Carte 1, Qb)	47°52'50.6"N 064°31'37.3"W (G2025144) LF(1264.261) MPO(6312137-01)
--------	---	---

4921 - Sainte-Thérèse-de-Gaspé - Nouvelle édition - 02-DÉC-2016 - NAD 1983

20-MARS-2026

LNMD. 13-FÉVR-2026

Rayer	la profondeur de 0,9 mètre (Voir la Carte 1, I10)	48°24'56.8"N 064°23'46.0"W MPO(6411366-01)
Porter	une profondeur de 0,5 mètre (Voir la Carte 1, I10)	48°24'56.7"N 064°23'46.0"W MPO(6411366-02)
Rayer	la profondeur de 1,3 mètre (Voir la Carte 1, I10)	48°24'56.3"N 064°23'45.4"W MPO(6411366-03)
Porter	une profondeur de 0,8 mètre (Voir la Carte 1, I10)	48°24'56.3"N 064°23'45.4"W MPO(6411366-04)
Rayer	la profondeur de 0,7 mètre (Voir la Carte 1, I10)	48°24'57.5"N 064°23'46.3"W MPO(6411366-05)
Porter	une profondeur de 0,4 mètre (Voir la Carte 1, I10)	48°24'57.6"N 064°23'46.2"W MPO(6411366-06)

5134 - Approaches to / Approches à Cartwright: Black Island to / à Tumbledown Dick Island - Nouvelle édition - 13-SEPT-2002 - NAD 1983

06-MARS-2026

LNMD. 19-JANV-2024

Porter	une bouée espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée NCA2 (Voir la Carte 1, Qb)	53°47'03.1"N 057°02'39.5"W (N2025043) LF(284.354) MPO(6312142-01)
--------	--	--

Porter une bouée espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée NCA4 53°47'43.0"N 057°02'43.1"W
(Voir la Carte 1, Qb)
(N2025044) LF(284.355) MPO(6312143-01)

5138 - Sandwich Bay - Nouvelle édition - 17-AVR-1998 - NAD 1983

06-MARS-2026

LNMD. 26-AVR-2024

Porter une bouée espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée NCA2 53°47'03.1"N 057°02'39.5"W
(Voir la Carte 1, Qb)
(N2025043) LF(284.354) MPO(6312142-01)

Porter une bouée espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée NCA4 53°47'43.0"N 057°02'43.1"W
(Voir la Carte 1, Qb)
(N2025044) LF(284.355) MPO(6312143-01)

6415 - Three Finger Creek to/à Saline Island Kilometre 650 / Kilometre 730 - Nouvelle édition - 24-JUIL-2009 - NAD 1983

13-MARS-2026

LNMD. 21-JUIL-2023

Rayer la balise 64°07'42.2"N 124°26'42.0"W
(Voir la Carte 1, Q80, Q81)
MPO(6605667-01)

Porter une balise de jour de tribord 64°07'41.8"N 124°26'42.8"W
(Voir la Carte 1, Qp)
MPO(6605667-02)

Déplacer la bouée conique de tribord rouge de 63°57'55.7"N 124°13'44.0"W
(Voir la Carte 1, Qb) à 63°57'56.1"N 124°13'40.9"W
MPO(6605667-03)

Déplacer la bouée cylindrique de bâbord verte de 63°57'59.9"N 124°13'51.0"W
(Voir la Carte 1, Qc) à 63°58'04.4"N 124°13'54.6"W
MPO(6605667-04)

6419 - Norman Wells to/à Carcajou Ridge Kilometre 910 / Kilomètre 980 - Nouvelle édition - 27-AVR-2018 - WGS84

20-MARS-2026

LNMD. 10-MARS-2023

Porter une bouée cylindrique de bâbord, verte 65°28'37.4"N 127°38'07.0"W
(Voir la Carte 1, Qc)
MPO(6605666-01)

6421 - Hardie Island to/à Fort Good Hope Kilometre 1040 / Kilometre 1100 - Nouvelle édition - 30-MARS-2018 - WGS84

27-MARS-2026

LNMD. 19-JANV-2024

Déplacer la bouée cylindrique de bâbord verte de 66°03'07.3"N 129°07'27.9"W
(Voir la Carte 1, Qc) à 66°03'10.6"N 129°07'43.0"W
MPO(6605663-01)

Déplacer la bouée cylindrique de bâbord verte de 66°02'47.6"N 129°08'03.3"W
(Voir la Carte 1, Qc) à 66°02'45.7"N 129°08'13.0"W
MPO(6605663-02)

Déplacer la bouée cylindrique de bâbord verte de 66°02'12.8"N 129°08'33.7"W
(Voir la Carte 1, Qc) à 66°02'10.7"N 129°08'24.7"W
MPO(6605663-03)

Rayer la bouée cylindrique de bâbord, verte 65°59'38.5"N 129°07'09.2"W
(Voir la Carte 1, Qc)
MPO(6605663-04)

Déplacer	la bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	de 65°59'32.2"N 129°07'06.0"W à 65°59'42.0"N 129°06'48.2"W <i>MPO(6605663-05)</i>
Rayer	la bouée cylindrique de bâbord, verte (Voir la Carte 1, Qc)	65°59'20.8"N 129°06'35.8"W <i>MPO(6605663-06)</i>
Porter	une bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	65°59'21.2"N 129°06'29.0"W <i>MPO(6605663-07)</i>
Rayer	la bouée cylindrique de bâbord, verte (Voir la Carte 1, Qc)	65°58'59.2"N 129°06'09.2"W <i>MPO(6605663-08)</i>
Porter	une bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	65°58'55.6"N 129°06'07.2"W <i>MPO(6605663-09)</i>
Rayer	la bouée cylindrique de bâbord, verte (Voir la Carte 1, Qc)	65°58'25.0"N 129°06'03.9"W <i>MPO(6605663-10)</i>
Porter	une bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	65°58'23.4"N 129°05'56.5"W <i>MPO(6605663-11)</i>
Déplacer	la bouée cylindrique de bâbord verte (Voir la Carte 1, Qc)	de 66°00'06.6"N 129°07'51.4"W à 66°00'06.6"N 129°07'48.2"W <i>MPO(6605663-12)</i>

6423 - Askew Islands to/à Bryan Island Kilometre 1180 / Kilometre 1240 - Nouvelle édition - 11-MARS-2022 - WGS84
20-MARS-2026 LNM/D. 22-MARS-2024

Déplacer	la bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	de 67°00'08.1"N 130°12'36.3"W à 67°00'30.5"N 130°12'46.0"W <i>MPO(6605659-01)</i>
Déplacer	la bouée cylindrique de bâbord verte (Voir la Carte 1, Qc)	de 66°59'44.7"N 130°12'34.9"W à 67°00'12.3"N 130°12'55.6"W <i>MPO(6605659-02)</i>
Rayer	la bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	66°59'48.1"N 130°12'49.8"W <i>MPO(6605659-03)</i>
Rayer	la bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	66°59'40.9"N 130°13'09.2"W <i>MPO(6605659-04)</i>
Déplacer	la bouée cylindrique de bâbord verte (Voir la Carte 1, Qc)	de 66°59'35.6"N 130°13'25.9"W à 66°59'45.7"N 130°13'38.6"W <i>MPO(6605659-05)</i>
Déplacer	la bouée cylindrique de bâbord verte (Voir la Carte 1, Qc)	de 66°59'29.5"N 130°14'08.0"W à 66°59'21.7"N 130°14'20.2"W <i>MPO(6605659-06)</i>

Déplacer	la bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	de 66°52'15.9"N 130°07'27.7"W à 66°52'31.0"N 130°07'38.0"W MPO(6605659-07)
Déplacer	la balise de jour de bâbord (Voir la Carte 1, Qp)	de 66°52'47.0"N 130°07'05.5"W à 66°52'26.6"N 130°07'04.7"W MPO(6605659-08)
Déplacer	la bouée cylindrique de bâbord verte (Voir la Carte 1, Qc)	de 66°51'05.9"N 130°07'23.5"W à 66°51'13.3"N 130°07'39.9"W MPO(6605659-09)
Porter	une bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	66°50'31.7"N 130°06'49.1"W MPO(6605659-10)
Rayer	la bouée cylindrique de bâbord, verte (Voir la Carte 1, Qc)	66°50'13.9"N 130°06'21.3"W MPO(6605659-11)
Déplacer	la bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	de 66°49'51.2"N 130°05'24.8"W à 66°50'11.9"N 130°05'43.7"W MPO(6605659-12)
Rayer	la bouée cylindrique de bâbord, verte (Voir la Carte 1, Qc)	66°49'46.2"N 130°04'20.1"W MPO(6605659-13)
Déplacer	la bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	de 66°49'36.4"N 130°04'15.2"W à 66°49'50.1"N 130°04'30.5"W MPO(6605659-14)

6426 - Adam Cabin Creek to/à Point Separation Kilometre 1400 / Kilomètre 1480 - Nouvelle édition - 30-JANV-2015 - WGS84

06-MARS-2026

LNMD. 19-JANV-2024

Déplacer	la bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	de 67°24'31.6"N 133°32'23.4"W à 67°24'32.1"N 133°32'31.8"W MPO(6605664-01)
Déplacer	la bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	de 67°23'38.6"N 133°31'26.4"W à 67°23'35.7"N 133°31'19.2"W MPO(6605664-02)
Déplacer	la bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	de 67°23'16.8"N 133°30'45.7"W à 67°23'13.7"N 133°30'42.5"W MPO(6605664-03)
Déplacer	la bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	de 67°22'50.1"N 133°29'56.2"W à 67°22'55.8"N 133°29'49.6"W MPO(6605664-04)
Déplacer	la bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	de 67°22'15.9"N 133°28'21.9"W à 67°22'21.6"N 133°28'24.3"W MPO(6605664-05)
Déplacer	la bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	de 67°21'52.7"N 133°27'46.6"W à 67°21'55.3"N 133°27'37.9"W MPO(6605664-06)

Déplacer	la bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	de 67°21'34.9"N 133°27'16.2"W à 67°21'37.9"N 133°26'59.5"W MPO(6605664-07)
Déplacer	la bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	de 67°21'07.3"N 133°26'33.4"W à 67°21'07.5"N 133°26'29.3"W MPO(6605664-08)
Porter	une bouée cylindrique de bâbord verte (Voir la Carte 1, Qc)	67°20'57.2"N 133°26'19.3"W MPO(6605664-09)
Déplacer	la bouée cylindrique de bâbord verte (Voir la Carte 1, Qc)	de 67°20'33.1"N 133°25'32.3"W à 67°20'37.6"N 133°25'56.4"W MPO(6605664-10)
Déplacer	la bouée cylindrique de bâbord verte (Voir la Carte 1, Qc)	de 67°19'33.5"N 133°23'12.5"W à 67°19'31.0"N 133°23'25.7"W MPO(6605664-11)
Déplacer	la bouée cylindrique de bâbord verte (Voir la Carte 1, Qc)	de 67°19'11.3"N 133°21'37.8"W à 67°19'10.3"N 133°22'03.4"W MPO(6605664-12)
Déplacer	la bouée cylindrique de bâbord verte (Voir la Carte 1, Qc)	de 67°18'54.6"N 133°20'46.0"W à 67°18'49.5"N 133°20'57.1"W MPO(6605664-13)

6454 - Continuation A - Nouvelle édition - 25-JANV-2008 - NAD 1983
13-MARS-2026

Porter	une bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb)	61°23'42.2"N 117°49'25.9"W MPO(6605662-01)
--------	---	---

Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime

***312/26 Aides radio à la navigation maritime 2026 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique)**

Compte tenu du nombre de corrections requises, une édition spéciale des ARNM a été publiée. La partie 3 a été réécrite en raison de l'abrogation du *Règlement sur les zones de services de trafic maritime* (1989), du *Règlement sur la zone de services de trafic maritime de l'Est du Canada* (ECAREG) et du *Règlement sur la zone de services de trafic maritime du Nord canadien* (NORDREG). Ces règlements ont été remplacés par le nouveau [Règlement sur les zones de services de trafic maritime](#) qui a été incorporé par renvoi aux ARNM en mars 2026.

Les corrections supplémentaires comprennent, sans s'y limiter, plusieurs corrections dans la partie 5. Les changements à la partie 5 sont liés à l'interruption des services de Radio-météo et de Bonjour Météo d'Environnement et Changement climatique Canada depuis le 16 mars 2026.

Une révision complète de la publication est conseillée.

Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada

Les volumes suivants des **Instructions nautiques du Canada** ont récemment été mis à jour sur le [site web du Service hydrographique du Canada](#).

N°	Titre
Côte Atlantique	
ATL 108	Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest)
Nord du Canada	
ARC 401	Détroit d'Hudson, Baie d'Hudson et eaux limitrophes

Chaque volume comprend une section intitulée « Registre des modifications » qui énumère toutes les mises à jour qui ont été incorporées pendant l'année civile en cours.

Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

Les modifications sont **surlignées** et les suppressions sont **rayées**. Pour des renseignements généraux sur les Livres des feux et spécifiques aux régions, cliquez sur les liens suivants : [côte de Terre-Neuve-et-Labrador](#), [côte de l'Atlantique](#), [Eaux intérieures](#), [côte du Pacifique](#) et [côte de l'Arctique](#).

No. ---- No. intl	Nom ----- RACON	Emplacement ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale au- dessus de l'eau (m)	Portée nominale (NM)	Description ----- Hauteur de la structure au-dessus du sol (m)	Remarques ----- Signaux sonores ----- AIS
-------------------------	-----------------------	---	----------------------------	---	----------------------------	--	---

CÔTE DE L'ATLANTIQUE

GOLFE DU SAINT-LAURENT (LF 1477.5 – 1617)

1539.15	Île Dufour – Bouée a cloche lumineuse de mi-chenal STAUG	Saint-Augustin. 51 10 32.7 058 18 02.7	Mo(A) W 6s	Rouge-blanc, charpente, marquée « STAUG ».	Saisonnier. Signal sonore : Cloche
---------	---	--	------------	-------	-------	---	--